Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260209-BEX_2026_02_QUO-DE

REDON Agglomération Bretagne Sud

**Extrait du registre des délibérations – Feuille de présence**

**BUREAU EXECUTIF**

**Séance du 09/02/2026**

*Nombres de membres :*

- ⇨ *En exercice : 20*
- ⇨ *Présents : 13*

**L'an deux mille vingt-six, le lundi neuf février à seize heures, se sont réunis, les membres du Bureau Exécutif de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le lundi deux février de l'an deux mille vingt-six.**

| | | |
|---|---|---|
| M. Jean-François MARY | : | Président de séance |
| M. Rémi BESLE | : | Secrétaire de séance |

Etaient présents :

| | |
|---|---|
| M. Jean-François MARY | Président |
| M. Daniel BARRE | Vice-Président en charge des finances, contractualisations, patrimoine communautaire |
| M. Thierry POULAIN | Vice-Président délégué à l'habitat, urbanisme opérationnel, accueil des gens du voyage, voirie et bâtiments, accessibilité |
| M. Rémi BESLE | Vice-Président délégué aux transitions écologiques alimentaires et sociétales |
| M. Jean-Luc LEVESQUE | Vice-Président délégué à l'emploi, insertion par l'activité économique, économie sociale et solidaire |
| M. Lionel JOUNEAU | Vice-Président délégué à la transition, mutualisation, couverture et inclusion numériques |
| M. Philippe JEGOU | Vice-Président délégué aux activités et équipement culturels et à la vie associative |
| Mme Rose-Line PREVERT | Vice-Présidente déléguée aux services aux familles, petite enfance, santé et autonomie |
| M. Jérôme RICORDEL | Vice-Président délégué à la prévention, collecte et traitement des déchets et économie circulaire |
| M. Albert GUIHARD | Conseiller communautaire délégué en charge de la formation, enseignement supérieur, plateformes technologiques, campus 2025, recherche et innovation |
| M. Franck PICHOT | Conseiller communautaire délégué aux mobilités alternatives |
| M. Louis LE COZ | Conseiller communautaire délégué en charge de la commande publique, les commissions obligatoires : appel d'offres (CAO) délégation de services publics (CDSP), commission local d'évaluation des charges transférées (CLECT) |
| Mme Aurélie MEZIERE | Conseillère communautaire déléguée à la communication |

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260209-BEX_2026_02_QUO-DE

REDON Agglomération Bretagne Sud

**Extrait du registre des délibérations – Feuille de présence**

**BUREAU EXECUTIF**

**Séance du 09/02/2026**

Absents excusés :

| | |
|---|---|
| M. Bernard RYO | Conseiller communautaire délégué aux mobilités, déplacements et transports scolaires |
| Mme Florence DE DEYN | Vice-Présidente déléguée aux ressources humaines et à l'égalité des droits |
| M. Pascal DUCHENE | Vice-Président délégué à l'aménagement du territoire, l'urbanisme stratégique, la politique de la ville. |
| Mme Françoise BOUSSEKEY | Vice-Présidente déléguée à l'économie et la vie des entreprises |
| Mme Isabelle BARATHON | Vice-Présidente déléguée au tourisme et à l'attractivité du territoire |
| Mme Delphine PENOT | Vice-Présidente déléguée aux équipements et activités aquatiques, sport plein air et nature, équipements nautiques et portuaires |

En visioconférence :

| | |
|---|---|
| M. Fabrice SANCHEZ | Vice-Président délégué à la gestion des milieux naturels, eau potable, assainissement collectif et non collectif, protection contre les inondations |

Pouvoirs :

Le quorum est atteint en début de séance avec 13 élus présents.
La séance débute à 16h10.

Monsieur Lionel JOUNEAU quitte la séance avant la délibération n°1.

Monsieur Pascal DUCHENE et Mesdames Isabelle BARATHON et Françoise BOUSSEKEY arrivent avant le vote de la délibération n°1.

Le quorum passe à 15 élus présents.

Messieurs Franck PICHOT et Jean-Luc LEVESQUE quittent la séance avant le vote de la délibération n°2.

Le quorum passe à 13 élus présents.

Madame Isabelle BARATHON quitte la séance avant le vote de la délibération n°3.

Le quorum passe à 12 élus présents.